



Déclaration de boycott de la Formation Spécialisée CSA reconvoquée du 17 avril 2023

Monsieur le Président,

C'est un front syndical uni qui vous annonce une nouvelle fois le boycott de cette séance de la formation spécialisée du CSA.

Malgré ses efforts, le gouvernement ne réussit pas à convaincre les Français-es du bien fondé et de l'utilité de la réforme des retraites.

Il faut dire que le défi est énorme : faire comprendre aux travailleur-se-s qu'il faut travailler deux ans de plus alors que les conditions de travail et la pénibilité du travail augmentent partout et que les profits des actionnaires battent chaque année des records !

La douane et la DI Nouvelle-Aquitaine n'échappent pas à ce constat comme nous vous l'avons déjà écrit dans notre déclaration du 07 avril.

Il est temps de donner des perspectives rassurantes aux agents en stoppant le démantèlement des structures douanières partout où il est envisagé, en jouant la carte de la proximité du service public.

Les annonces qui ont été faites concernant plusieurs centres de viticulture, bureaux ou brigades de l'interrégion ne font que miner davantage le moral de nos collègues déjà préoccupés par la remise en cause de leur pouvoir de contrôle et leur âge de départ à la retraite.

Vous ne pouvez pas remettre en cause les structures en faisant fi des questions sociales ou réorganiser le temps de travail des services en éludant la question des possibilités de garde d'enfants pour les agents. Les moyens dérisoires et le manque d'ambition de l'action sociale dans ce domaine devraient vous conduire à plus de mesure.

Il est temps d'entendre les craintes de nos collègues et leurs revendications.

La plus actuelle d'entre elles est celle des moniteurs de tir et TPCI qui se mobilisent pour une reconnaissance digne de leurs qualifications.

Certes la douane ne doit pas rester immobile, mais la prise en compte des revendications sociales, indemnitaires ou familiales est aussi un moyen d'être dynamique !

Nous attendons cette inflexion qui ne vient pas et qui aurait pourtant des conséquences positives sur la santé de nos collègues.

Le passage en force du gouvernement qui met en place sa réforme au mépris du vote de la représentation nationale nous rappelle ce que nous vivons depuis trop longtemps en terme de dialogue social.

Jamais la parole des représentants n'est entendue.

De la même façon que le gouvernement passe en force avec la réforme des retraites via l'article 49-3, notre avis n'est jamais pris en compte et parfois même vous n'organisez pas les consultations pourtant obligatoires lors de la fermeture des services comme à Arcachon bureau.

Nous vous le réaffirmons aujourd'hui, l'intersyndicale douanière est toujours unie pour lutter contre le recul de l'âge de départ à la retraite.